

FORMATION

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ENTREPRENEUR DE LA TPE



RNCP 35215

Public et Prérequis

- Avoir un projet de création d'entreprise (le projet doit être formalisé).
- Avoir un niveau de compétences de culture générale équivalent au Bac.
- Avoir un niveau de compétences numériques nécessaires pour participer aux activités et travaux à distance.

Les prérequis seront analysés par le comité de sélection lors de l'examen du dossier admission.

Modalité et délais d'accès

Sur dossier, passage devant un comité de sélection. Délais de 1 à 3 semaines.

Méthode et supports pédagogiques

- Apports théoriques avec supports écrits
- Exercices en sous-groupe et correction par le groupe
- Outils interactifs numériques
- Jeux de rôle
- Pitches
- Recherche active sur internet
- Temps de questions réponses
- Temps individuel pour mise en pratique dans son projet personnel

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de:

- Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial
- Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle
- Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité
- Élaborer son action commerciale
- Conduire un projet éco-responsable

Programme

BLOC 1. Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial

- Acquérir les réflexes et les postures entrepreneuriales : Être entrepreneur
- Identifier les parties prenantes de son marché : Approcher son marché
- Savoir présenter son projet : le Business Model Canvas

BLOC 2. Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle

- Maîtriser son temps
- Analyser la situation de l'entreprise et définir le plan stratégique de l'entreprise

BLOC 3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité

- Construire son compte de résultat et son bilan
- Élaborer des outils de gestion pour suivre son budget
- Réaliser un plan de financement initial et prévisionnel

BLOC 4. Élaborer sa stratégie commerciale

- Définir son offre commerciale
- Définir une stratégie de communication
- Conduire un entretien de vente
- Créer, développer, déclencher son réseau

BLOC 5. Conduire un projet éco-responsable

- Comprendre les enjeux du développement durable et de la RSE
- Rendre compte de sa démarche RSE

Date et durée:

Entrées et sorties permanentes 410 h de formation réparties comme suit :

- 300 h de terrain
- 70 h de formation collective
- 40 h de formation individuelle

Accessibilité:

Via la VAE, l'apprentissage, la formation continue.

Modalité de formation:

Mixte: Présentiel et visioconférence.

Coût pédagogique:

Formation complète : 4 500 €

Bloc 1 : 1500€

Bloc 2 : 1000€

Bloc 3 : 700€

Bloc 4 : 800€

Bloc 5 : 300€

Finançables par CPF/OPCO

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique pour la formation, contactez nos référent.e.s handicap via l'adresse suivante : kanwar.faycal@cde-petrapatrimonia.com

- Taux d'obtention de la certification : 100% en 2024 (4 stagiaires présentés).
- 97% des stagiaires sont satisfait.e.s à très satisfait.e.s du contenu de la formation (2024).
- 100% des stagiaires en situation de handicap sont très satisfait.e.s de l'accompagnement proposé (2024).
- Taux d'insertion global dans l'emploi (2019): 100% à 6 mois
- Taux d'insertion dans le métier visé (2019): 100% à 6 mois

Plus d'info :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35215/>

Certificateur : Union des couveuses

Date d'enregistrement de la certification:

20-01-2021

Modalités d'évaluation

1. Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial : Notes de synthèse écrites : l'étude de marché terrain, arbre à produits, business Model Canva, les formes juridiques, les outils de veille, les indicateurs environnementaux du projet. Présentations orales (5 minutes) : l'étude de marché terrain, pitch de présentation du projet.

2. Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle : Présentations orales : présentation des Tableaux de bord, des indicateurs de suivi et des objectifs (5 minutes), présentation des outils de gestion du temps et de gestion de projet utilisés. Notes de synthèse écrites : tableaux de bord, tableau des forces et faiblesses (MOFF), planning d'un mois type, documents commerciaux, classeur du salarié.

3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité Présentations orales : Business Plan à trois ans, potentiel économique de l'activité développée. Notes écrites : business Plan à trois ans, liste des outils de gestion, plan de trésorerie annuel, plan de financement et BFR et schéma de l'évolution de la marge sur trois ans.

4. Élaborer son action commerciale Présentations orales : pitch de 5 minutes pour vendre son activité, outils de communication en fonction des cibles et des canaux de distribution, plan d'actions commerciales, l'argumentaire de vente. Note écrite : le fichier client.

5. Conduire un projet éco-responsable Exposé oral sur des actions planifiées de développement conformes aux principes de la RSE, sur l'évaluation des actions déjà engagées et sur le plan d'amélioration continue.

Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation continue. L'obtention d'une note de 12/20 à l'évaluation continue d'un bloc permet l'obtention du certificat correspondant au bloc en question. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification. Ils facilitent l'accès et l'adaptation à un métier visé dans une logique d'employabilité. Un bloc n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. L'acquisition de la certification professionnelle « Entrepreneur de la TPE » se fait par la capitalisation des 5 blocs de compétences listés ci-dessus. Le passage devant le jury national de certification a lieu dans l'année qui suit la fin de la formation. Concernant les passerelles, il est possible de suivre un parcours de Master (IAE, écoles de commerce...) dans le domaine de la création d'entreprise.

Pour toutes questions, veuillez nous contacter :

contact@cde-petrapatrimonia.com

Fiche programme entrepreneur de la TPE - Version 4.1 - 05/2025



L'union des couveuses d'Entreprises (UCE) est la seule autorité délivrant la certification professionnelle "Entrepreneur de la TPE". L'UCE a délégué la mise en place des parcours de formation à l'organisme Coopérative d'Initiative Jeune. www.ecole-superieure-entrepreneuriat.com